## Accord préalable d'inscription

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Attestation « Etudes en France »

'Etudes en France' certificate

Liberté Égalité Fraternité

Nom: NDIAYE

Surname (family) name:

Prénom: Astou Kane

First name(s):

Date de naissance : 26/09/2000

Date of birth:

Numéro d'identifiant : SN22-21920-C01-79

Application ID:

Dossier suivi par : ESPACE CAMPUS FRANCE DE DAKAR

Contact information: KM 1 Avenue Cheikh Anta Diop face Commissariat 4eme arrondissement

Etablissement d'accueil : Université de Bretagne Occidentale - UFR sciences et techniques

Host institution:

Site: Brest

Location:

Formation demandée : Licence Sciences, technologies, santé mention mathématiques

Course name : parcours Mathématiques fondamentales

Année d'entrée : année 3

Entry year:

Après avoir obtenu votre visa de long séjour, vous devrez vous présenter à l'adresse ci-dessous muni(e) de cette attestation et des justificatifs requis par votre établissement d'accueil, le cas échéant, pour finaliser votre inscription.

Once you receive your long stay visa, you must come in person to the address below and present this certificate, along with documents required by your host institution, if requested, in order to finalize your enrollment.

## UFR sciences et techniques - Site de Brest 6 avenue Victor le Gorgeu Brest

Date de début des cours : 01/09/2023 Durée de la formation : 1 an

Course start date : Course duration :

Date limite d'arrivée autorisée : 30/09/2023

Latest authorized arrival date :

## Informations importantes de la part de votre établissement :

Important information provided by host institution:

Vous avez été admis.e à vous inscrire à l'université de Brest, et nous serons heureux de vous y accueillir. A votre arrivée à Brest, vous devrez vous présenter à la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) au 20 avenue Victor Le Gorgeu, bâtiment C, bureau C004 au rez-de-chaussée, afin d'obtenir les informations nécessaires à votre bonne intégration et à votre réussite à l'université.

Nous vous informons que pour la rentrée universitaire 2023/2024, vous bénéficierez d'une exonération partielle des frais d'inscription. Vous réglerez les mêmes droits que les étudiants nationaux, soit pour l'année : 170 euros pour une licence, 243 euros pour un Master (tarif 2022/2023). Cette exonération est accordée pour la rentrée 2023-2024.

Date de délivrance : 18/05/2023

Date of issue:

Cette attestation a été générée par l'application « Etudes en France » du ministère des Affaires Etrangères et du Développement International. Elle doit être présentée à l'ambassade, au consulat ou au centre de dépôt des demandes de visa compétent. Elle est valable sous réserve de présentation des justificatifs demandés par l'établissement et de leur traduction officielle, pour la rentrée qui suit le dépôt de dossier.

This certificate is issued by the Etudes en France application provided by the French ministry of Foreign Affairs and International Development. Please present this certificate to the French Embassy, consulate or relevant visa application center. This certificate is valid only for the term indicated, on the condition of submitting documents and official translation requested by your host institution.